

[Text]

Mr. Kaplan: If you do not want my answers, I am going to leave.

Mr. Robinson (Burnaby): Well no, Mr. Minister, I want to turn to another area now. The time is limited . . .

Mr. Kaplan: I am not finished answering your question. You asked a difficult question, and I want to answer it.

Mr. Robinson (Burnaby): Well, if the answer is reasonably brief. Obviously, I do not want the minister to take up all the time.

Mr. Kaplan: I want to indicate that I think the police should be given as much guidance as possible in the exercise of police powers, and that we should establish and describe policies that give them the maximum amount of direction.

I do not believe it will be possible to eliminate the need for judgment on the part of a police officer. You will never be able to crystallize a code of operation for the police that will actually cover all contingencies. But you can go a certain distance.

For example, the possession and the purchase of heroin by police were not provided for in the statutes when I became Solicitor General. One could ask what they are doing with it and why they are buying it; what they are doing is infiltrating drug rings, and this is the way the "buy and bust" operation is carried out.

So I asked my colleague, the Minister of Health and Welfare, to bring forward a regulation which provided a licence to RCMP officers for that purpose in the course of drug investigations.

Mr. Robinson (Burnaby): Mr. Chairman, I . . .

Mr. Kaplan: I did that not because I thought what they were doing was illegal. I felt that courts have known for a hundred years that police have been buying drugs in the course of infiltrating drug rings . . .

Mr. Robinson (Burnaby): Mr. Chairman, I am sorry, but, with respect, the time of a questioner on these estimates is limited. I appreciate the minister's example, but there are other areas that I have to move into. Now, one of the questions . . .

Mr. Kaplan: I think that is too bad, Mr. Robinson . . .

The Chairman: Order, order. Mr. Robinson.

Mr. Robinson (Burnaby): One of the questions . . .

Mr. Kaplan: If the chairman wants to rule that my answer is irrelevant, or that I am not responding to the question, he should do so, but it is not up to you to rule, Mr. Robinson.

Mr. Robinson (Burnaby): Mr. Chairman, I am in control of my time. I have 15 minutes to question the minister . . .

The Chairman: It is still your time. You asked a question—

[Translation]

M. Kaplan: Si vous ne voulez pas écouter mes réponses, je vais partir.

M. Robinson (Burnaby): Non, monsieur le ministre, j'aime-rais passer à autre chose. Le temps qui m'est imparti est limité . . .

M. Kaplan: Je n'ai pas fini de répondre à votre question. Vous avez posé une question difficile et je tiens à y répondre.

M. Robinson (Burnaby): Bon, à condition que la réponse soit raisonnablement brève. Je ne tiens évidemment pas à ce que le ministre accapare tout mon temps.

M. Kaplan: Je tiens à préciser qu'il nous incombe de donner à la police des directives aussi précises que possible dans l'exercice de ses fonctions et que nous devons formuler des politiques qui assurent un maximum d'encadrement.

Je ne pense pas qu'il soit possible d'éliminer le besoin des agents de police individuels de faire preuve de jugement. Vous ne pourrez jamais cristalliser un code d'opération qui couvre effectivement tous les imprévus. Mais on peut en couvrir un certain nombre.

Par exemple, la possession et l'acquisition d'héroïne par la police n'étaient pas prévues dans la loi au moment où je suis arrivé au ministère. On peut se demander pourquoi la police voudrait acheter de l'héroïne et ce qu'elle en fait; elle le fait pour infiltrer des réseaux de vendeurs de drogue et c'est ainsi que fonctionne l'opération «achat et arrestation».

J'ai donc demandé à mon collègue, le ministre de la Santé et du Bien-être, de formuler un règlement qui permet aux agents de la GRC d'acheter de la drogue dans le courant de ces enquêtes.

M. Robinson (Burnaby): Monsieur le président, je . . .

M. Kaplan: Je n'ai pas fait cela parce que je croyais que ces actes de la police étaient illégaux. Cela fait cent ans que les tribunaux savent que la police achète des drogues en vue d'infiltrer des réseaux de trafiquants . . .

M. Robinson (Burnaby): Monsieur le président, je regrette mais le temps de parole imparti au député relativement à ce budget est limité. Je comprends l'exemple donné par le ministre mais il y a d'autres questions que j'aimerais poser. L'une d'entre elles . . .

M. Kaplan: Je le regrette beaucoup, monsieur Robinson . . .

Le président: A l'ordre. Monsieur Robinson.

M. Robinson (Burnaby): L'une des questions . . .

M. Kaplan: Si le président décrète que ma réponse est hors sujet, ou bien que je ne réponds pas à la question, c'est son rôle, mais il ne vous appartient pas de le faire, monsieur Robinson.

M. Robinson (Burnaby): Monsieur le président, c'est moi qui décide de l'usage que je fais de mon temps de parole. J'ai 15 minutes pour poser des questions au ministre . . .

Le président: Cela fait quand même partie de votre temps de parole. Vous avez posé une question . . .